

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Parcours de santé 2.3 (PS 2.3)

1. Caractéristiques du module

Code : S. SI.371.1008.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 7

Type : ☒ Module obligatoire☐ Module optionnel obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre☐ Semestre d'automne☐ Module sur 2 semestres☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules☐ Avoir suivi le/les modules☒ Pas de prérequis☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e☐ Rôle de leader☐ Rôle d'apprenant et de formateur-trice☒ Rôle de communicateur-trice☒ Rôle de promoteur-trice de la santé☐ Rôle de professionnel-le☐ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées

Axe 1

Rôle d'expert : Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles

- **Niveau novice** : Participer à la conception, la réalisation et l'évaluation des prestations de soins infirmiers avec la patientèle/clientèle en garantissant la sécurité de ses soins et en suivant les directives de soins dans différents contextes.

Rôle d'expert : Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- **Niveau novice** : Créer une relation de confiance et respectueuse avec les personnes soignées, dans la perspective de l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Rôle de communicateur : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel-les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- **Niveau novice** : Communiquer, oralement et par écrit, en adaptant son discours aux patients/clients, aux proches et aux professionnels et en transmettant des informations pertinentes et claires dans des situations de soins stables.

Axe 2

Rôle de promoteur de santé : Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- **Niveau novice** : Intégrer à sa pratique professionnelle des interventions de promotion de la santé et de prévention de la maladie centrées sur la Personne/Famille

Apprentissages critiques**Axe 1**

Rôle d'expert

- Apprentissage de l'acquisition d'une démarche scientifique dans la démarche de soins.
- Identification des étapes d'une démarche qualité et son intégration dans les étapes du projet de soins.
- Intègre la sécurité des patient·es et la qualité des soins par des évaluations et interventions infirmières centrées sur les personnes, en incluant dans la démarche de soins des données probantes et des normes professionnelles.

Rôle d'expert

- Apprentissage de la posture soignante prenant en compte le patient partenaire

Rôle de communicateur

- Développe des aptitudes relationnelles permettant d'établir une relation de confiance et de respect avec la personne-Famille
 - En considérant les patient·es/client·es/famille comme des partenaires
 - En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es

Axe 2

Rôle de promoteur de santé

- En situation de soin, l'étudiant repère puis intègre les ressources et les défis auxquels doit faire face le patient/client, explore les besoins latents et les besoins exprimés de la personne soignée et ses proches.
 - En identifiant les besoins en santé des populations
 - En soutenant les patients/proche dans la gestion de leur santé
 - En explicitant les enjeux et interventions en promotion de la santé et prévention auprès des populations

4. Contenus et formes d'enseignements et d'apprentissage

Contenus :**Contenus pathologie respiratoire**

- Habiletés cliniques : examen clinique ORL et examen clinique du thorax
- Pathologies respiratoires (**Bronchiolite, asthme et bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)**...)
- Thérapies respiratoires : oxygénothérapie, thérapies par inhalation
- Physiopathologie du vieillissement
- Dénutrition
- Approche palliative
- Démarche de soin et raisonnement clinique

Contenus santé mentale

- Processus addictif
- Entretien motivationnel : accompagnement de la personne en demande de consommation contrôlée de tabac.

Contenus promotion de la santé

- Chronicité : maladies chroniques / maladie non transmissible et l'Education Thérapeutique au Patient (ETP)
- Éducation à la santé versus Éducation thérapeutique au Patient dans le cadre de l'asthme et de la BPCO
- Santé communautaire : prévention du tabac, prévention et effets du tabagisme passif sur la santé, arrêt du tabac
- Santé environnementale et développement durable : pollution de l'air, tabac et maladies respiratoires
- Santé digitale : outils technologiques dans le cadre de l'éducation thérapeutique

Contenus selon modèle de soins

- Philosophie de l'ASFF : concepts de forces et caractéristiques
- Proches aidants
- Vécu de l'hospitalisation

Contenus plaies cicatrisantes :

- Déchirures cutanées

Contenus Calculs Préparation et Administration des Médicaments

- Renforcement des connaissances liées au premier semestre (PS 1.1, DP 1, PS 1.2) et lien avec les thérapies respiratoires

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra, séminaires, cours e-learning, lecture d'articles, étude qualitative, quiz formatifs, étude de cas cliniques, application concrète sur la base de vignette clinique, classes inversées (activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module lors de TPE), Team Based Learning, ateliers et laboratoires d'habiletés cliniques, activités de pratique simulée, travail collaboratif et carte conceptuelle.

Exigences de fréquentation :

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur la validation de :

- Un examen individuel par les pairs portant sur le champ de la santé environnementale comptant pour 5% de la note (semaine 21).
- Un examen oral en groupe évalué en partie par les pairs et portant sur une mise en situation d'éducation thérapeutique, comptant pour 15 % du total des points (semaine 22).
- Un examen écrit individuel sur table portant sur tous les contenus du module et comptant pour 80 % du total des points (**semaine 23**).

La validation repose sur une évaluation suffisante résultant de la somme des points obtenus aux différentes évaluations. Le barème fédéral est utilisé pour la conversion en note de A à F.

La validation du module repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94)

☐ Pas de remédiation

- Modalités : examen individuel oral
- Période : semaine 35 / 36

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Blakey JD., Bender BG., Dima AL., Wienman, J., Safioti, G. & Costello, RW. (2018). Digital technologies and adherence in respiratory diseases: the road ahead. *Eur Respir J*, 52, 1-15. <https://doi.org/10.1183/13993003.01147-2018>

Diagnostics infirmiers : définitions et classification 2021-2023 (12e édition). (2019). Elsevier Masson.

- Doyon, O., & Longpré, S. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique* (2e édition). Pearson ERPI.
- Frydenberg, Osborne, N., Polley, C., Littlejohn, E., & Gray, A. (2022). Paediatric asthma education: Implementation of video-based education for families. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 58(5), 868–872. <https://doi.org/10.1111/jpc.15862>
- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.
- Keswani, A., Akselrod, H., & Anenberg, S. C. (2022). Health and Clinical Impacts of Air Pollution and Linkages with Climate Change. *NEJM Evidence*, 1(7), EVIDra2200068. <https://doi.org/10.1056/EVIDra2200068>
- Montilla-Pérez, M., Zafra Anta, M. Á., & Palacios-Ceña, D. (2018). Hospitalization due to bronchiolitis: factors influencing parents' experience. *Enfermería Clínica (Internet. English Ed.)*, 28(5), 292–299. <https://doi.org/10.1016/j.enfcli.2018.06.001>
- The global initiative for chronic obstructive lung disease. *Guide de poche pour le diagnostic, le traitement et la prévention. Guide pour les professionnels de santé. Rapport 2017*. <https://goldcopd.org/wp-content/uploads/2016/04/wms-GOLD-2017-Pocket-Guide-French.pdf>
- Voyer, P. (2021). *Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie* (3e édition). ERPI.

7. Responsable de module

Responsable : Brissi Berthel

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de la filière Soins Infirmiers